

Conseil Municipal du mardi 28 avril 2026,

Compte rendu

Etaient convoqués : A. FERIOLI, H. DAUBIGNY, W. DURAND, I. FLEURY, B. GAUDINEAU, M. GERARD, M. GIRON, J. HERY, S. JEANNIN, M. LACROIX, B. LEFEVRE, E. LOMBARD, N. LORSON, M. MILLOT, T. PIERRE, MC. REICHART, C. ROSSETTI, M. SIATKA, D. SOLTANI,

Etaient absents avec pouvoir :

D. SOLTANI pouvoir à M. SIATKA (Arrivé à 21h 07)

T. PIERRE pouvoir à B. GAUDINEAU, (à compter de 21h58)

Secrétariat : S. DESSENANTE

Au préalable à l'ordre du jour, et au déroulement du Conseil, il est procédé au tirage au sort des jurés d'assises pour 2027.

- Madame ROMAN épouse MICHEL Corinne de VILLE ISSEY,
- Madame HARBULOT Cyrielle de EUVILLE,
- Monsieur HOUILLON Serge de AULNOIS sous VERTUZEY,
- Monsieur SACCHIERO Philippe de PONT sur MEUSE,
- Monsieur MEBARKI Mehraz de AULNOIS sous VERTUZEY,
- Madame CHRISTELLE Christiane de AULNOIS sous VERTUZEY,

Un courrier leur sera adressé avec un questionnaire à nous retourner.

Ordre du jour :

- 1- Election du secrétaire de séance : il est proposé à W. DURAND d'être le secrétaire de séance. UNANIMITE
- 2- Lecture du précédent compte rendu,
- 3- CFU 2025 assainissement
- 4- CFU 2025 eau
- 5- CFU 2025 Commune
- 6- Affectation des résultats assainissement
- 7- Affectation des résultats eau
- 8- Affectation des résultats commune
- 9- BP 2026 assainissement
- 10- BP 2026 eau
- 11- BP 2026 commune
- 12- Vote des taux de la fiscalité pour 2026
- 13- Subventions aux associations
- 14- Tarifs emplacements de taxis
- 15- Renouvellement de la ligne de trésorerie,
- 16- Frais de déplacement du personnel et des élus,

1- Développement de l'ordre du jour :

a. Emma LOMBARD procède à la présentation du CFU 2025 assainissement :

Fonctionnement : Dépenses : 165 234.64€

Recettes : 213 745.33€

Investissement : dépenses : 107 544.13€

Recettes : 105 969.72€

Le maire se retirant il est procédé au vote : 15 pour 3 abstentions (B. Gaudineau, B. Lefevre, T. Pierre)

b. Emma LOMBARD présente ensuite le CFU 2025 service des eaux :

Fonctionnement : Dépenses : 178 149.02€

Recettes : 154 053.98€

Investissement : dépenses : 829.43€

Recettes : 31 743.04€

Le maire se retirant il est procédé au vote : 15 pour 3 abstentions (B. Gaudineau, B. Lefevre, T. Pierre)

c. Emma LOMBARD présente ensuite le CFU 2025 de la commune :

Fonctionnement : Dépenses : 1 150 804.59€

Recettes : 1 534 046.04€

Investissement : dépenses : 353 467.89€

Recettes : 548 377.15€

Le maire se retirant il est procédé au vote : 15 pour 3 abstentions (B. Gaudineau, B. Lefevre, T. Pierre)

Départ de T. PIERRE :

d. Emma LOMBARD propose l'affectation des résultats pour le service assainissement :

Le maire propose cette affectation au vote : 16 pour 3 abstentions (B. Gaudineau, B. Lefevre, T. Pierre)

e. Emma LOMBARD propose ensuite l'affectation des résultats pour le service des eaux :

Le maire propose cette affectation au vote : 16 pour 3 abstentions (B. Gaudineau, B. Lefevre, T. Pierre),

f. Emma LOMBARD propose ensuite l'affectation des résultats pour le budget de la commune,

Le maire propose cette affectation au vote : 16 pour 3 abstentions (B. Gaudineau, B. Lefevre, T. Pierre)

g. Emma LOMBARD présente le BP 2026 du service assainissement :

Fonctionnement : Dépenses : 228 728.78€

Recettes : 228 728.78€

Investissement : Dépenses : 275 076.10€

Recettes : 275 076.10€

Bernard LEFEVRE s'interroge sur le compte 256 en investissement de savoir à quoi correspond la somme de 80.803.10€.

Cette somme correspond aux travaux de la rue des carrières et du hameau en maîtrise d'œuvre et une petite partie éventuelle de travaux si il y avait besoin.

Le maire propose le vote du budget du service assainissement au vote : 16 pour 3 abstentions (B. Gaudineau, B. Lefevre, T. Pierre)

h. Emma LOMBARD présente le BP 2026 du service des eaux :

Fonctionnement : Dépenses :	254 851.24€
Recettes :	254 851.24€
Investissement : Dépenses :	830.00€
Recettes :	167 148.70€

Le maire propose au vote le budget du service des eaux : 16 pour 3 abstentions (B. Gaudineau, B. Lefevre, T. Pierre)

i. Emma LOMBARD présente le BP 2026 pour la Commune :

Fonctionnement : Dépenses :	2 009 163.04€
Recettes :	2 009 163.04€
Investissement : Dépenses :	1 608 796.72€
Recettes :	1 608 796.72€

Bernard LEFEVRE, s'interroge à savoir une telle augmentation à propos des indemnités.

Rappel lui est fait que les indemnités ont été votées au conseil du 21 mars 2026.

Il est précisé en outre que nous ne sommes pas encore au maximum,

Il est également précisé par Emma, que quand on regarde le travail que réalise le maire, il faudrait un agent de plus et le tarif ne serait pas le même.

Denis SOLTANI demande à Brigitte GAUDINEAU afin de connaître leur position à ce sujet, s'ils avaient été élus ; pas de réponse si ce n'est qu'ils n'auraient installé qu'un seul adjoint.

Brigitte GAUDINEAU s'interroge quant à elle, pourquoi une telle différence au chapitre 73 : impôts et taxes, fonds départemental de péréquation et droits d'enregistrement.

Nous étions effectivement en recettes en 2025 pour 12.462.85€ et cette année 2026 nous sommes à zéro ! comme c'est une recette, il est judicieux de ne rien prévoir et d'avoir une bonne surprise au CFU.

Le maire propose au vote le budget général de la Commune : 16 pour 3 abstentions (B. Gaudineau, B. Lefevre, T. Pierre)

j. **Vote des taux fiscalité pour 2026** : il sera proposé au Conseil de maintenir les taux 2025, à savoir : Taxe foncière bâti TFB : 34.96%

Taxe foncière non bâti, TFNB : 9.76%

Taxe d'habitation, TH : 15.28%

Cotisation Foncière des Entreprises, CFE : 11.99%

Sur la fiche n°1259 vous pourrez voir l'évolution des bases d'imposition que nous ne maîtrisons pas, mais ce qui nous permet d'avoir une petite augmentation de notre fiscalité sans augmenter les taux.

La question est posée à Brigitte GAUDINEAU de savoir s'ils auraient plutôt préféré les augmenter ? Réponse : non plutôt prévoir de les baisser.

Le Maire répond : attention quand on baisse les impôts, déjà il faut pouvoir financièrement le faire à moins de supprimer des choses et cela implique derrière une diminution des contributions de l'Etat.

Un tableau récapitulatif de l'évolution de la fiscalité depuis 2000 vous est adressé.

Le maire propose au vote les taux de la fiscalité : 16 pour 3 abstentions (B. Gaudineau, B. Lefevre, T. Pierre)

k. Fongibilité des crédits. Il est proposé au conseil d'accepter la fongibilité des crédits qui est une possibilité budgétaire depuis la mise en place de la M57 pour le budget commune et M49 pour les budgets eau et assainissement. Cette disposition permet en cours d'exercice et en cas de besoin de faire des virements de chapitre à chapitre.

Le Maire précise que malgré cette disposition nous n'avons jamais eu à l'utiliser.

Le maire passe au vote cette proposition : UNANIMITE

l. Subvention aux associations pour 2026 : le maire précise qu'il y a deux types de participations aux associations : une partie se fait par l'intermédiaire du CCAS et une autre partie sur le budget général.

Donc aujourd'hui il est proposé au conseil d'augmenter la participation de kms athlètes de 0.05 € du km à 0.07 € et de 3.50 € par licencié à 4 €.

Pour INFO, en 2025, le CSE a parcouru 38219kms et a eu 52 licenciés et le Tatamis judo club a parcouru 5870kms et a eu 59 licenciés

Concernant les AFR et les participations aux forains dans le cadre des fêtes patronales il n'y a pas de changement.

Le maire passe au vote cette proposition : UNANIMITE

m. Tarif emplacements taxis. le Maire rappelle qu'une convention entre Commercy, Vignot et Euville donne une répartition des emplacements taxis sur le territoire ainsi que sur la tarification. Pour Commercy il y a 8 emplacements, sur Vignot et Euville le tarif est fixé par Commercy. Pour cette année il est proposé de suivre la somme que votera la ville de Commercy.

Le maire passe au vote cette proposition : UNANIMITE

n. Renouvellement de la ligne de trésorerie : le Maire précise que la commune depuis 5 ou 6 ans a mis en place une ligne de trésorerie qui permet le cas échéant de régler des factures de façon à pouvoir transmettre des factures acquittées afin de demander les subventions. Cette ligne de trésorerie nous coûte 0.10% du montant autorisé soit 300€, sachant que nous payons des intérêts uniquement sur les sommes débloquées.

Le maire passe au vote cette proposition : UNANIMITE

o. Frais de déplacement des employés et des élus : le Maire informe le conseil que les employés et les élus peuvent être amenés à se déplacer pour les besoins de services avec leur véhicule personnel, en accord avec l'employeur, donc à ce titre, il est proposé au conseil d'accepter de rembourser ces frais conformément au barème en vigueur.

Le maire passe au vote cette proposition : UNANIMITE

p. Composition de la commission d'appel d'offres : le Maire propose de modifier la composition de la commission d'appel d'offres que nous avons voté le 8 avril 2026.

En effet, par mail en date du jeudi 23 avril 2026, Madame Brigitte GAUDINEAU, par courrier a attiré mon attention sur le fait que la présence de Cyril ROSSETTI en tant que suppléant à la commission d'appel d'offres

serait susceptible d'entacher d'irrégularité la procédure, ce dernier travaillant pour l'entreprise CHARDOT, susceptible de répondre à nos appels d'offres.

Donc afin d'éviter tout problème, il est proposé au Conseil de remplacer Monsieur Cyril ROSSETTI à cette commission par Monsieur Michel GERARD, ancien artisan maçon, comme suppléant à la commission d'appel d'offres.

Le maire passe au vote cette proposition : UNANIMITE

2- Questions diverses : Néant

**Le Secrétaire de séance
W. DURAND**